



SECTEUR PETITE ENFANCE SAISON 2023
ASSEMBLEE GENERALE DU 13 juin 2024

Une saison avec une équipe largement renouvelée, voici quelques chiffres :

1/ nombre de licenciés : enfants jusqu'à 5 ans révolus

Nous avons 212 enfants inscrits sur la saison précédente et 196 se sont inscrits en septembre dernier soit + 7,5 %

Nous avons mis en place

- * 3 cours le mercredi matin : de 14 mois à 4 ans
- * 1 cours le mercredi après-midi : 5 ans filles et garçons
- * 4 cours le samedi matin : de 14 mois à 4 ans
- * 1 cours le samedi après midi : 4 et 5 ans filles

Soit deux cours de moins que l'année dernière (ce qui explique la diminution des adhérents), les groupes sont au complet.

	Mercredi	Samedi	Total
14/23 mois		10	10
2 ans	17	23	40
3 ans	22	26	48
4 ans	20	29	49
5 ans	23	26	49
Total	82	114	196

2/ encadrement : 4 animatrices certifiées « petite enfance » par la FFG et un entraîneur GAF (Alicia).

3/ objectifs :

Comme son nom l'indique, la baby gym est une activité sportive d'éveil pour les petits, elle peut se pratiquer à partir de 1 an et demi et jusqu'à 5 ans.

Prise de conscience de son corps, éveil, exercices de motricité... voilà ce qui attend les enfants dans ces séances proposées par des animat(rices)eurs qualifiés.

L'objectif de la baby gym est d'aider l'enfant à développer harmonieusement sa motricité. Il y apprend notamment à coordonner ses mouvements et à acquérir un bon sens de l'équilibre. Tapis de sol, accessoires en mousse, tunnels en tissu... Grâce au matériel spécialement adapté, très coloré pour stimuler les petits, le jeune enfant peut grimper, rouler, glisser, sauter... et ainsi être à l'aise avec son corps. En toute sécurité, bien sûr. Car un des grands avantages de la baby gym, c'est que l'enfant peut toucher à tout, monter, rouler, glisser partout sans risque. L'espace dédié à la baby gym permet à l'enfant de favoriser son développement psychomoteur. Le secteur petite enfance a pour objectif de faire découvrir la gymnastique par le plaisir et par le jeu, dans un environnement riche et coloré, avec du matériel adapté aux possibilités de l'enfant et tenant compte de ses besoins propres ; on ne parle pas ici de compétition ni de détection précoce.

Le programme de la babygym par âge :

Pour les petits de 14 mois à 3 ans et demi, la présence d'un parent pendant le cours est obligatoire. A partir de 4 ans les enfants évoluent seuls encadrés par les animateurs.

De 1 an et demi à 3 ans : l'enfant pourra commencer à pratiquer des petits parcours d'obstacles et quelques mouvements d'éveil à la gymnastique. Les séances de baby gym sont associées à des jeux de groupe, des chansons à gestes, des exercices d'attention...

De 3 ans à 4 ans : l'enfant saura pratiquer des parcours d'obstacles et quelques mouvements d'éveil à la gymnastique. Les séances d'éveil sont toujours associées à des jeux de groupe, des chansons à gestes, des exercices d'attention... Mais l'enfant commence son apprentissage sans la présence d'un parent, c'est le début de l'autonomie....

De 5 à 6 ans : l'enfant grandit et son parcours aussi, il commence à évoluer seul et appréhender des formes simples de motricités et gestuelles corporelles. Les séances sont associées à des échanges entre partenaires de jeux de groupe, des exercices de précision ...

Comment se déroule une séance ? Un cours de baby Gym se déroule en 3 temps :

- L'accueil : l'enfant découvre l'environnement et se l'approprie pendant 5/10 minutes à travers des jeux avec ou sans accessoires
- la séance à proprement parler : se déroule sous forme d'un parcours aménagé, qui est renouvelé au sein de notre section toutes les 3 semaines
- un moment de retour au calme, exercices dans le calme avec ou sans accessoires, puis une chanson avant de partir.

Notre club est labellisé « petite enfance » depuis 1997, Nous avons été le premier club du département à avoir ce Label. C'est un certificat diplômant délivré par la FFG, garantie d'un travail de qualité avec les enfants (encadrement, matériel adapté).

Ce Label est renouvelé tous les 4 ans. Il était valable jusqu'en 2023, nous devons préparer son renouvellement (cet été). Pour qu'un label soit décerné ou renouvelé, un dossier complet présentant la section et les encadrants ainsi qu'un projet pédagogique approuvé par une commission. Un contrôle lors des cours au club est effectué par un auditeur ou une auditrice dépêché par la Fédération.

Cette année nous avons organisé une fête de fin d'année avec la visite du Père Noël, en quatre fois (deux samedis et deux dimanches) ce moment a été très apprécié par les petits et les grands, d'excellents retours des familles.

Cette année nous avons mis en place un groupe d'enfants d'âges différents, plus à l'aise dans leur développement. Cela permet d'adapter des séances en tenant compte de leurs niveaux. Ce cours est pris en charge par Swann.

Je remercie toute l'équipe d'encadrement et les membres du bureau qui sont fortement impliqués, qui n'ont de cesse de continuer d'améliorer, d'innover afin de créer et d'impulser une dynamique si importante à la continuité de la pratique sportive.

Lydie MACREZ
Responsable Secteur Baby